

# Réforme du baccalauréat : le ministre ne répond à aucune des inquiétudes des personnels Il veut passer en force !

La FNEC FP-FO et le SNFOLC ont été reçus le 6 mars par le directeur de la DGESCO dans le cadre de la concertation sur la réforme du baccalauréat et du lycée.

Le ministère attendait de Force Ouvrière qu'elle fasse des propositions pour mettre en œuvre le contrôle continu, qu'elle détermine le poids de chaque discipline dans le cadre de leur mise en concurrence.

Force Ouvrière a indiqué qu'elle ne co-construirait pas la réforme, rappelant son mandat et les revendications qui rassemblent les fédérations de l'enseignement et les organisations de jeunesse qui appellent à la grève le 22 mars avec tous les fonctionnaires : maintien du baccalauréat comme premier grade universitaire donnant accès à la filière de son choix, et comme diplôme national avec ses épreuves nationales, terminales et anonymes.

La délégation a rappelé que le projet de décret sur les attendus universitaires (déclinaison de la loi Vidal), n'avait reçu aucune voix « pour » lors du Conseil Supérieur de l'Education du 5 mars. Le ministre ne peut se prévaloir d'un consensus.

Le gouvernement, comme sur les autres sujets, veut aller très vite : le « nouveau bac » sera présenté au CSE du 21 mars. Force Ouvrière a relayé les inquiétudes et les questions des personnels. Force Ouvrière n'a reçu aucune réponse.

- ✓ Comment sera mis en place le contrôle continu, soit les 40% du baccalauréat ? 10% liés au bulletin scolaire seraient calculés sur toute les classes de première et de Terminale. Les 30% restants n'obéissent pas à un calendrier national, mais local, pour donner « plus de souplesse » aux épreuves. La DGESCO le reconnaît elle-même : oui, le baccalauréat aura un caractère local. Aucune obligation de banaliser du temps scolaire, cela pourra se faire sur le temps de cours. Chaque établissement choisira les sujets des épreuves communes à partir d'une banque nationale accessible à tous. Il s'agit bien d'un bac maison.

- ✓ Comment sont mises en œuvre les épreuves terminales (60% restants) ? Le grand oral représenterait 10%. Les coefficients des épreuves anticipées de français, ceux des deux spécialités et de la philosophie ne sont pas encore définis. Par contre, les sujets des épreuves de français en 1<sup>ère</sup> et l'épreuve « universelle » de philosophie seront les mêmes quels que soient les parcours. C'est le « socle de culture commune » selon la nouvelle terminologie du ministère.

- ✓ La voie technologique, contrairement à ce qui avait été affirmé, est bien touchée puisqu'elle obéira à un socle de culture commune, et l'on retrouve la même part de contrôle continu pour les bacs technologiques.

- ✓ L'orientation obligatoire dès la seconde en septembre 2018 sera financée sans moyens supplémentaires. Cela n'inquiète pas la DGESCO puisqu'elle pourra être assurée par les enseignants, les professeurs documentalistes, les associations, les branches professionnelles et, « pourquoi pas les partenaires sociaux ».

En aucun cas, il ne s'agit d'un « baccalauréat remusclé » puisque les disciplines sont diluées dans des enseignements pluridisciplinaires. Certaines disciplines pourraient disparaître car c'est la demande des élèves qui détermine l'offre d'enseignement. Les parcours seront différents d'un établissement à l'autre, en fonction des besoins locaux et des attendus universitaires.

Toutes nos craintes sont confirmées : liquidation du cadre national du diplôme, mise en concurrence des disciplines et des personnels, mise en place de la sélection pour répondre aux besoins du patronat. Les réponses de la DGESCO confirment l'éditorial des Echos du 15 février : c'est « *un renversement complet du modèle actuel, dont on n'a pas fini de mesurer les conséquences. Temps de travail des professeurs, pluridisciplinarité, nombre d'élèves par classe, organisation des établissements.* »

**ParcourSup, réforme du baccalauréat, du lycée et l'apprentissage, attaques contre les statuts et les services publics : tout est lié. C'est pourquoi la FNEC FP-FO invite les personnels à se réunir en AG, à décider et préparer la grève le 22 mars à l'appel des fédérations de la Fonction publique (FO, FSU, CGT, Solidaires, FAFP, CGC, CFTC) et de l'Education nationale et l'Enseignement supérieur (FNEC FP-FO, FSU, FERC CGT, Sud Education, Sud Etudiants, UNEF, UNL, SGL).**